

Addenda

Tous les éléments du logiciel d'orientation professionnelle doivent être dans les deux langues officielles. L'exigence minimale pour les ressources vidéo est la voix hors champ.

Question :

Le CAMEF est-il disposé à envisager la mise en œuvre d'un système en anglais uniquement, étant entendu que la traduction en français aura lieu à une date ultérieure?

Réponse :

Non, les deux versions doivent être mises en œuvre dans les deux langues simultanément.

Le logiciel d'orientation professionnelle doit être adapté afin de répondre aux besoins des provinces de l'Atlantique. L'entrepreneur doit informer le CAMEF des éléments du logiciel d'orientation professionnelle qui peuvent être adaptés dans le cadre de l'entente. La portée du marché attribué par le CAMEF ne comprend aucune adaptation visant à répondre aux besoins particuliers des provinces.

Question :

Veillez fournir des exemples de types d'adaptation requis.

Réponse :

Par adaptation, tous les éléments du programme qui pourraient être modifiés ou introduits pour répondre aux besoins spécifiques d'une province.

Question :

Est-ce que le CAMEF désire obtenir la capacité d'adapter le contenu seul?

Réponse :

Le CAMEF peut demander un nouveau contenu, mais l'adaptation doit être effectuée par le soumissionnaire choisi.

Question :

Quelles sont les attentes linguistiques du contenu adapté?

Réponse :

Toute adaptation devra être mise en œuvre dans les deux langues simultanément.

Le contenu de l'utilisateur demeure au Canada et on ne peut y accéder et le communiquer qu'au Canada.

Question :

Le CAMEF exige-t-il que son système soit hébergé au Canada?

Réponse :

Oui.

Le logiciel offre un contenu pertinent pour les élèves de la 4^e à la 12^e année. Le contenu personnel suit l'utilisateur pendant son parcours de la 4^e à la 12^e année, puis aux études ou à la formation postsecondaires.

Question :

Le CAMEF est-il disposé à envisager d'introduire un système approprié pour les élèves de la 6^e à la 12^e année et à mettre en œuvre un système pour les élèves de la 4^e à la 12^e année à une date ultérieure?

Réponse :

Non.

Le fournisseur adapte le logiciel chaque année afin de répondre aux besoins des provinces de l'Atlantique, et ce, sans frais supplémentaires.

Question :

Décrivez davantage les attentes de cette exigence et fournissez des exemples d'adaptation annuelle souhaitée.

Réponse :

Par adaptation, tous les éléments du programme doivent être modifiés ou introduits pour répondre aux besoins spécifiques des provinces de l'Atlantique. Par exemple, CAMET pourrait demander au soumissionnaire choisi de mettre à jour le programme si de nouvelles possibilités de carrière spécifiques au Canada atlantique sont identifiées, etc.

Le fournisseur offre la possibilité de soutien et de rétroaction aux simulations d'entrevue des élèves.

Question :

Décrivez plus en détail les attentes de cette exigence et fournissez des exemples de fonctionnalités de soutien et de rétroaction souhaitées.

Réponse :

Cela pourrait inclure la capacité de télécharger des vidéos auprès des élèves afin que les entraîneurs de carrière en ligne puissent voir ces vidéos simulées et fournir des commentaires. Cela peut se faire dans un module distinct du logiciel de carrière.

Il existe des éléments d'information et de promotion continues (p. ex. conseils et information envoyés par courriel ou autres notifications en ligne).

Question :

Veuillez décrire davantage les attentes de cette exigence et fournir des exemples supplémentaires. De plus, qui est le(s) publique(s) cible(s) / utilisateur(s) de ces pièces?

Réponse :

Aucun exemple n'est fourni, mais il est prévu que le soumissionnaire choisi fournira des conseils en cours qui seront pertinents pour la planification de carrière pour les élèves.